

Les circonstances particulières entourant les problèmes des petites fermes dans une grande partie du Québec, surtout dans les Cantons de l'Est et la Péninsule gaspésienne, ont été décrites au comité durant la présente session par M. J.-R. Pelletier, surintendant de la Ferme expérimentale à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. L'importance de l'exploitation des forêts en regard de l'agriculture, si on se place du point de vue de l'utilisation des terres, a été soulignée de même que l'absence de l'expansion industrielle dans cette partie de la province. On a appuyé sur le besoin du reboisement et de meilleures méthodes à suivre dans la gestion des forêts et dans la pratique des coupes; les mises en culture et les pratiques agricoles, y compris la rotation; et la mise en valeur conjuguée de la forêt et des champs dans les fermes particulières, car la source de revenu provenant de l'une ou l'autre exploitation ne suffit d'ordinaire pas aux besoins de la famille.

Relativement à l'établissement possible d'un programme de mise en valeur rurale au Canada, les observations des fonctionnaires de deux ministères fédéraux qui ont comparu devant le comité sont pertinentes et rassurantes. Une partie du mémoire présenté par le ministère canadien du Travail (Fascicule imprimé n° 6) traitait des difficultés éprouvées par les habitants de régions à faible revenu. Le mémoire décrivait aussi brièvement une ligne de conduite qui ressemble à celle qui est suivie dans l'application du Programme de mise en valeur rurale aux États-Unis. A ce sujet M. Haythorne a dit:

En étudiant l'utilisation des ressources dans une région, il est essentiel d'examiner objectivement et complètement les valeurs utilisables dans la région. Il faut également obtenir des gens directement intéressés qu'ils collaborent activement. Il y a d'importantes conditions préalables à remplir avant de savoir si les gens devraient aller ailleurs ou non. Il s'agit essentiellement d'examiner les ressources de base tant matérielles qu'humaines et les conditions prédominantes dans ces régions rurales où les salaires sont généralement bas à travers tout le pays. Ensuite, il faut élaborer des plans coordonnés là où il est sage de le faire, afin d'améliorer ces régions au moyen de la réorganisation des fermes, de l'établissement de nouvelles industries, de cours de formation et d'autres programmes. Si l'on aborde les problèmes de cette façon, on peut affirmer avec une certaine confiance, qu'il est possible de mettre en œuvre un programme réel de remise en valeur dans ces régions, ou qu'il serait souhaitable dans l'intérêt de toutes les personnes en cause de permettre à moins de gens de s'occuper d'agriculture et que des mesures devraient être prises,—selon un programme pratique et avec la collaboration active de tous les gens en cause,—afin que les ressources en hommes soient envoyées ailleurs.

Dans le mémoire du ministère canadien du Commerce, on signalait que "le principal point de l'étude (du comité du Sénat) a pour objet le domaine agricole et les occasions fournies aux jeunes gens de s'y engager; à cet égard, nous devons faire face aux tendances économiques en agriculture, tendances qui s'orientent plutôt vers l'expansion urbaine que vers l'expansion rurale". On a pris note des études du Bureau fédéral de la statistique, de la division de l'économie et de celle des petites entreprises et de l'expansion industrielle, au ministère du Commerce, visant un programme canadien de mise en valeur rurale. Il y était question des initiatives à prendre dans la coordination d'un programme de mise en valeur rurale, qui devrait probablement s'orienter vers le domaine de l'agriculture; le rôle du ministère du Commerce, dans tout programme, consisterait à favoriser plus efficacement l'industrie et le commerce à travers tout le Canada.